

■ **Fondation pour le Comité international de la Croix Rouge**, à Genève, CH-660-0084931-8 (FOSC du 23.09.2004, p. 5). Les pouvoirs de Bonny Jean-Pierre, Godet Blaise, Jagmetti Carlo et Jornod Etienne, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Baldesberger Fides P., de Zollikon, à Lugano, Gagnebin Georges, de Tramelan, à Echandens, Hammer Urs, de Schwarzenberg, à Dully, et Ziswiler Urs, de Buttisholz, à Bolligen, membres du conseil, signent collectivement à deux.

Journal no 12096 du 05.10.2005  
(03055016 / CH-660.0.084.931-8)